



Extrait du Troyes écologie

<http://troyes-ecologie.fr/L-Aube-exception-francaise-de-l.html>

# Incinérateur : Que font les autres départements ?

- Environnement -



**Avec un projet d'incinérateur de 60 000 tonnes, l'Aube s'apprête à devenir une exception française ; le département qui, dans sa strate démographique possédera l'installation la plus importante du territoire. Une nouvelle preuve du surdimensionnement du projet aubois.**

Ci-dessous, les dix départements dont la population est comprise entre 245 000 habitants et 330 000 habitants. Le constat est clair : à la seule exception de la Mayenne, aucun département comparable au notre ne possède, ni n'envisage la construction d'un incinérateur si important. Il faut ajouter que ces départements possèdent quasiment tous [1] une démographie bien plus dynamique que la notre.

Département	Population	Incinérateur
Tarn et Garonne	245 000 hab	35 000 t
Jura	261 000 hab	40 000 t
Aveyron	275 000 hab	0
Ardennes	283 000 hab	0
Orne	290 000 hab	0
Aube	303 000 hab	projet : 60 000 t
Mayenne	307 000 hab	54 000 t
Cher	311 000 hab	0
Ardèche	317 000 hab	0
Lot et Garonne	330 000 hab	35 000 t

Ce tableau permet également de répondre à deux questions qui me sont régulièrement posées :

## Peut-on faire un incinérateur moins important ?

Assurément oui, puisque tous les départements démographiquement comparables et qui ont fait le choix de l'incinération possèdent des incinérateurs nettement plus modestes.

## Peut-on faire sans incinérateur ?

Là encore, sans le moindre doute, puisque la moitié de ces 10 départements n'ont pas choisi la voie de l'incinération.

[1] Excepté les Ardennes et le Jura